

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 4

Votants : 24

- dont « pour » : 24

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à 16 heures trente, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 8 novembre 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée à Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence (*départ après la question n°23 ayant donné pouvoir à M. BAGUE Patrice*), ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès (*départ après la question n°32*), ESPANET Martine et OKROGLIC Dominique (*arrivée à la question n°7*), MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre, TRON Jean-Michel, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie Hélène (*ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle*), MM. FRELASTRE Jean-Michel (*ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan*), MASSE Roger (*ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie*) et MILLION-ROUSSEAU Daniel.

SECRETARE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

OBJET : FORTIFICATIONS : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS « REINVENTER LE PATRIMOINE »

Le Conseil de Communauté,

VU l'étude « Fort de Tournoux – Mise en valeur patrimoniale et touristique : études de diagnostics, projet de valorisation et programmation » dont le rendu a été effectué en mai dernier ;

CONSIDERANT que l'étude préconise 21 phases de travaux pour un montant total de 9 254 998.20 € HT, un projet de valorisation représentant 1 070 000 € HT d'investissements en équipements touristiques et des partenariats à élaborer avec des investisseurs pour des structures d'hébergement et de restauration pour un montant estimé à 2 120 000 € HT ;

CONSIDERANT que la CCVUSP entend valoriser ce site exceptionnel, moteur de la filière culturelle ubayenne, dans le cadre d'un projet d'envergure structurant pour la vallée de l'Ubaye ayant pour ambition de bâtir une stratégie de développement culturel et touristique du fort en fédérant des acteurs à même de bâtir l'économie générale du projet ;

CONSIDERANT la création d'un fonds d'ingénierie par le Comité Interministériel du Tourisme favorisant l'émergence de projets d'investissement touristique au sein de sites patrimoniaux et que ce fonds s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets plus global baptisé « Réinventer le patrimoine » et vise au développement d'une filière d'acteurs intéressés par la valorisation touristique du patrimoine historique ;

CONSIDERANT que le dispositif d'assistance en ingénierie, associé audit fonds et auquel participent la Direction de l'Investissement de la Banque des Territoire et Atout France, est dédié à l'accompagnement de porteurs de projets publics ;

CONSIDERANT que le projet de sauvegarde du fort de Tournoux, lequel est inscrit au titre des monuments historiques et contribue à l'attractivité touristique du territoire, propose de valoriser ce site patrimonial historique en le réhabilitant et le réorientant vers de nouveaux usages

CONSIDERANT qu'ainsi le projet répond aux conditions demandées pour la candidature à l'appel à projets ;

Sur proposition du Vice-Président en charge du Patrimoine,
Après délibéré.

- **APPROUVE** la candidature de la CCVUSP à l'appel à projets « réinventer le patrimoine » ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document afférent ladite candidature ;

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.